



TOUS MOBILISÉS
POUR VAINCRE LE
**DÉCROCHAGE
SCOLAIRE**

Réussite en 3°

Collège Eugène Varlin
3 RUE EUGENE VARLIN , 76610 LE HAVRE
Site : <http://eugenevarlin.arsene76.fr/>

Auteur : Sylvie CARON

Mél : ce.0761782z@ac-rouen.fr

Ce projet s'adresse à des élèves de 3ème, éventuellement de 4ème, en situation de décrochage. L'objectif est de leur redonner confiance en travaillant sur leur projet professionnel, sur l'estime de soi, sur la validation du Socle, ainsi que sur l'obtention du DNB, éventuellement en série professionnelle, plus accessible. Les élèves repérés bénéficieront, de manière perlée dans la semaine, de séquences personnalisées en Français, Mathématiques, de séances de remobilisation et de suivi éducatif, de parcours de découverte professionnelle et d'une activité sportive, la boîte éducative.

Plus-value de l'action

-

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

6 à 8 élèves maximum issus des classes de 3ème d'enseignement général. Le groupe pourrait intégrer des élèves de 4ème sur une partie du parcours.

A l'origine

- Élèves en situation de décrochage, présents dans l'établissement mais absents en cours par leur comportement.
- Grande passivité de ces élèves ou comportement fortement perturbateur.

Objectifs poursuivis

Remobiliser les élèves :

- Leur permettre d'acquérir les compétences du palier 3 du Socle et d'obtenir le DNB.
- Elaborer leur projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Description

Les élèves, issus de divisions différentes, vont être pris en charge ensemble, en dehors du groupe classe, à raison de 4 à 7 heures environ par semaine, pour un suivi personnalisé, afin de lutter contre leur décrochage et de leur permettre d'acquérir les compétences du palier 3 du Socle, ainsi que le DNB.

Les équipes de l'enseignement général et de la Segpa, pour les parcours de découverte professionnelle, vont être mobilisées, ainsi que des associations éducatives locales.

Afin de leur permettre de quitter le collège avec un examen correspondant à leurs capacités et leur projet d'orientation, le DNB professionnel leur sera proposé.

Modalité de mise en oeuvre

- Repérage des élèves : par les résultats scolaires de 4ème et de première période de 3ème, le comportement en classe et dans l'établissement, l'assiduité, un entretien d'orientation mené par le professeur principal et la conseillère d'orientation.
- Entretiens avec les élèves et leurs familles et signature d'un contrat.
- Élaboration du programme d'actions hebdomadaire.

Les élèves concernés auront un emploi du temps modifié, pour 4 heures à 7 heures dans la semaine en moyenne, en fonction des séquences de découverte professionnelle :

- Un soutien en français.
 - Un soutien en mathématiques.
 - Deux parcours de découverte professionnelle, animés par des enseignants de Segpa :
 - o le parcours pâtisserie, 4 séances de 3 heures,
 - o le parcours pancartage, 4 séances de 3 heures.
 - En fonction de leur projet personnel, la possibilité de deux stages en entreprise au lieu d'un des mini-stages en lycée professionnel.
 - Un accompagnement personnalisé en histoire des arts.
 - Un suivi pédagogique et éducatif hebdomadaire avec le tuteur - enseignant et un éducateur de l'AHAPS.
 - Des séances autour de l'estime de soi, prises en charge par l'AHAPS et d'autres intervenants extérieurs : 4 séances de 2h avec une troupe de théâtre et 3 ou 4 séances avec une conseillère en image.
 - Des séances hebdomadaires de boxe éducative avec l'association APRES.
- Durée : démarrage au plus tard au retour des vacances de la Toussaint, jusqu'à la fin de l'année.
- Suivi personnalisé tout au long de l'année par l'équipe éducative et les parents.

Trois ressources ou points d'appui

-

Difficultés rencontrées

-

Moyens mobilisés

Ressources mobilisées dans l'établissement :

- Un professeur de français, un professeur de mathématiques et deux professeurs de lycée professionnel, enseignants de Segpa.
- Les professeurs principaux des élèves concernés et des enseignants tuteurs.
- La conseillère d'orientation psychologue, la CPE, des assistants pédagogiques.
- L'APS, assistant chargé de prévention et de sécurité, est chargé du suivi et de la coordination de l'emploi du temps hebdomadaire des élèves.

Partenariat et contenu du partenariat

- AHAPS, Association Havraise d'Action et de Promotion Sociale, Mme Leprovost : estime de soi et suivi éducatif.
- APRES, Association Pour Promouvoir et Revaloriser les Echanges et les Solidarités, M. Gharram : boxe éducative.

Liens éventuels avec la Recherche

-

Evaluation

Evaluation / indicateurs

EFFETS ATTENDUS & INDICATEURS RETENUS :

- 1- Remobilisation des élèves -> Taux d'absentéisme, nombre de retards, de punitions et de sanctions.
- 2- Amélioration des résultats scolaires -> Taux de validation du livret de compétences.
- 3- Amélioration de l'orientation -> Taux d'affectation sur des choix d'orientation construits.

Documents

Aucun

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Autoévaluation.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

- 7 élèves inscrits dans le dispositif en 2015 / 2016 ; parmi eux, 6 élèves ont obtenu le DNB professionnel.
- En terme d'évaluation des compétences du socle commun de connaissances et de compétences, les difficultés sur la compétence 3 (maths/sciences) ne se sont pas résorbées. Les résultats sur la compétence 7 ont bien évolués grâce, en partie, aux ateliers cuisine et boxe qui ont permis aux élèves de prendre confiance en leur capacité d'entraide et d'estime de soi.

Sur les pratiques des enseignants :

- N'étant pas à l'initiative de ce projet, je n'ai pas assez de recul sur la pratique pédagogique des enseignants. Cependant, les enseignants inclus dans ce dispositif, ont des habitudes de travail avec un public dit « difficile » et des méthodes de pratiques différenciées.

Sur le leadership et les relations professionnelles :

- Le travail en partenariat et en concertation est déjà instauré dans l'établissement qui est en Éducation Prioritaire.

Sur l'école / l'établissement :

- Les difficultés des élèves de ce dispositif en termes de vie scolaire n'ont pas ou peu évolué :

- Le dispositif n'a pas permis d'améliorer l'assiduité de ces élèves qui à l'origine étaient déjà absentéistes.

- 43% des punitions et 40% des sanctions posées sur les élèves de 3ème l'ont été par les élèves entrés dans le dispositif.

Plus généralement, sur l'environnement :

- Ayant pris le pilotage de l'établissement au 1er septembre et après avoir échangé avec les collègues qui ont participé au dispositif, nous sommes d'accord pour dire que le « casting » d'entrée dans le dispositif n'était pas le bon.

- Nous sommes donc actuellement en réflexion sur le profil des élèves à intégrer en fonction des résultats scolaires mais aussi de l'assiduité et du respect du règlement intérieur.